

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



















Sommaire



Édito	3
DICRIM, PCS et risques majeurs, c'est quoi?	4
Gestion des risques	5
L'alerte	6
Votre kit 72h	7
Risques naturels	
Crue torrentielle	8
Avalanche	10
Mouvement de terrain	12
Séisme	14
Évènement météo	18
Feu de forêt	20
Risques technologiques	
Accident nucléaire	22
Transport de Matières Dangereuses	24
Tous acteurs face aux risques majeurs!	26
Les bons réflexes en cas de risque	27

DICRIM Édition 2025

Directeur de publication : Philippe MOLLIER

Comité de rédaction : Astérisques Consultants, secrétariat de Notre-Dame de Bellecombe

Crédits photographiques : Mairie de Notre-Dame de Bellecombe, Ministères Français, Dauphiné Libéré, SISMAlp, SDIS 73,

IRMA, Météo France, Clemessy, IRSN, Le Messager

Conception et mise en page : Astérisques Consultants

Édito



Le changement climatique et l'actualité internationale nous rappellent à toutes et à tous que personne n'est à l'abri d'avoir, un jour, à faire face à un évènement majeur.

Par sa connaissance du territoire et son devoir de protection des citoyens, la commune est en première ligne pour répondre de manière adaptée et efficace à chaque situation.

Aujourd'hui, après avoir mis à jour son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la collectivité a le plaisir de vous faire parvenir ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

À conserver précieusement, il est une invitation à une meilleure connaissance des risques sur le territoire. Chacun de vous y trouvera les bons réflexes à adopter pour réagir face à une crise de manière adaptée et responsable.

Les principes de précaution resteront en effet nos meilleurs outils.

99

Le Maire de Notre-Dame de Bellecombe



UN RISQUE MAJEUR, QU'EST CE QUE C'EST?

Un risque se compose de deux éléments :

- ▶ Un aléa, c'est-à-dire un événement potentiellement dangereux d'une certaine fréquence et intensité, qu'il soit naturel ou causé par l'homme
- ► Des enjeux : les personnes, les biens et l'environnement pouvant être touchés par cet aléa







Un aléa devient un risque majeur uniquement s'il affecte une zone où se trouvent des enjeux humains, économiques ou environnementaux. Il se caractérise par une faible fréquence et une importante gravité en termes de victimes et/ou de dommages matériels.

Face aux risques majeurs, nous vous encourageons à consulter le DICRIM de la commune de Notre-Dame de Bellecombe qui constitue un outil essentiel pour la prévention. En tant que citoyens acteurs de votre propre sécurité, être informé et responsable vous permettra d'adopter les bons réflexes et de mettre en place les actions de protection et de mise en sureté nécessaires.

LES RISQUES MAJEURS À NOTRE-DAME DE BELLECOMBE



Crue torrentielle et inondation



Avalanche



Mouvement de terrain





Séisme



Évènement météo



Feu de forêt



nucléaire



Transport de Matières Dangereuses

COMMENT LES ÉVÈNEMENTS MAJEURS SONT-ILS GÉRÉS DANS MA COMMUNE?

En cas d'accident ou de risque avéré, qui fait quoi?

Le Maire est le Directeur des
Opérations de Secours (DOS), en lien
la cellule de crise communale. Il
can des secours et des
la cellule de crise communale. Il
can des secours et des
la cellule de crise communale. Il Sauvegarde (PCS) qui prévoit des action de sauvegarde de la population et des biens, notamment les mesures pour alerter, informer, héberger et ravitailler.

réfète coordonne les forces de l'ordre et de secours. Si l'évènement concerne plusieurs communes ou si sa gestion dépasse les moyens de la commune, elle peut déclencher le dispositif Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC) et devenir la Directrice des Opérations de Secours, à la de Savoie place du Maire.

DE LA SAVOIE

Services de se interviennent pour porter secours aux

victimes et

circonscrire

l'accident.

s citoyens réagissent aux alertes, se mettent en sécurité, facilitent les secours par leur comportement et s'entraident.

Ils peuvent se préparer davantage en élaborant leur Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS)

Les cito

Les établissements scolaires

déclenchent leur Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS). organisation interne établie sous la responsabilité de la directrice ou du directeur de chaque établissement, permettant d'assurer la sécurité des enfants et du personnel en attendant les secours.

LES BONS RÉFLEXES

face à tous les risques majeurs!



Suivez les consignes transmises par les autorités.



Écoutez la radio Ici Pays de Savoie pour vous informer de l'évolution de la situation.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, leurs enseignants s'en occupent dans le cadre du PPMS (cf ci-dessus).



Ne téléphonez pas, pour libérer les lignes pour les secours



Prenez-soins des personnes vulnérables dans votre entourage.

(((!))) L'alerte

En cas d'événement majeur, l'alerte est de la responsabilité de l'État (maires et/ou préfets). Selon la nature de l'événement, elle peut être donnée par différents movens :



(îi) ALERTE PAR LE MAIRE

RING: service de diffusion d'alerte et d'information

Sur inscription préalable, ce système d'alerte permet de contacter les administrés par un appel téléphonique (le numéro utilisé n'est pas celui de la mairie mais le 04 24 17 46 05, veuillez l'enregistrer dans vos contacts) ou par SMS, dans ce cas l'émetteur "ALERTENDB" s'affichera. Écoutez les consignes jusqu'au bout et appliquez-les!



POUR ÊTRE ALERTÉ:

- Scannez le QR Code
- ou rendez-vous en mairie





ALERTE PAR LE PRÉFET

FR -Alert

FR-Alert est un dispositif d'alerte et d'information des populations utilisé par les préfets depuis juin 2022. Il permet de prévenir, en temps réel, toute personne téléphone détentrice ďun portable présente dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.





Signal National d'Alerte



Ces sirènes sont testées tous les premiers mercredis du mois à midi. Elles émettent un son caractéristique en trois séquences d'1 minute et 41 secondes séparées d'un intervalle de 5 secondes.

Si vous entendez cette sirène, le bon réflexe : confinez-vous à l'intérieur d'un bâtiment et écoutez la radio ici Pays de Savoie!

Lorsque la situation sera revenue à la normale, vous entendrez le signal de fin d'alerte, qui est une séquence continue de 30 secondes. Vous pourrez alors sortir de votre abri.

Radio et télévision

En Savoie, les informations en cas de risque majeur sont diffusées par la radio Ici Pays de Savoie.

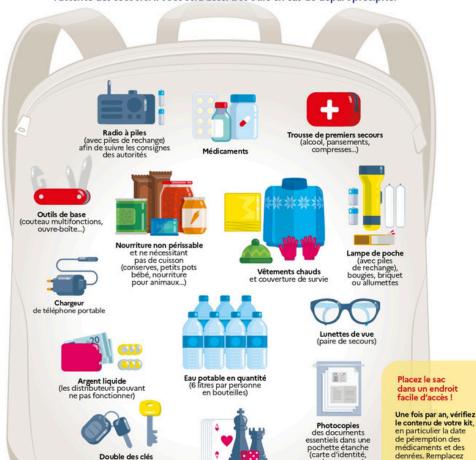




Liberté Égalité Fraternité

Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Jeux pour occuper le temps

de la maison

et de la voiture

les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner!

ordonnances...)



CRUE TORRENTIELLE



Crue de l'Arrondine à Flumet, 08/05/2015

Le Nant du Milieu, le Ruisseau de la Corne ainsi que les nombreux torrents qui traversent la commune de Notre-Dame de Bellecombe. sont susceptibles connaître des épisodes de crues. Ces évènements peuvent provoquer des débordements, entraînant des inondations soudaines pouvant engendrer dommages aux habitations et aux biens des riverains des zones exposées.

⇒ LES CRUES TORRENTIELLES

Elles sont redoutables par leur soudaineté, et leur force dévastatrice (charriage de blocs, bois, etc.). Les crues de ce type sont souvent liées à des périodes de pluies intenses ou d'épisodes pluvieux prolongés couplés ou non à un redoux induisant la fonte des neiges. Elles peuvent engendrer débordements, notamment des hvdrauliques passage ouvrages présents sur la commune (ponts, buses, passages couverts) ou provoquer des phénomènes d'érosion, de glissements de terrain et de déstabilisation sur les berges les plus raides et facilement érodables.

OUTILS D'ANTICIPATION

APIC (Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes) est un dispositif mis en place par les services de l'État. Il fournit des informations en temps réel sur les épisodes de pluies intenses à très intenses, avec une précision à l'échelle communale.

Les données sont accessibles ici : apic-vigicruesflash.fr









La majorité des victimes liées aux inondations est au volant d'un véhicule. Une voiture flotte dans 30 cm d'eau. En cas de vigilance météo pluieinondation, ne prenez pas la route!



ÉVÈNEMENT MARQUANT

1er Mai 2015

Les conditions météorologiques défavorables du 1^{er} mai 2015 : cumuls de précipitations très importants en plus de la fonte des neiges, ont provoqués la montée rapide des eaux de nombreux cours d'eau en Savoie et Haute-Savoie.

Ainsi, l'Arly est entrée en crue dans la journée du 1^{er} mai causant d'importants dégâts, notamment dans les gorges.



RD1212 arrachée sur près de 300m par la crue de l'Arly, 01/05/2015

L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Pour limiter les dégâts causés par les crues torrentielles, le SMBVA a pour mission d'entretenir les cours d'eau en effectuant des campagnes d'élagage, de débroussaillement des berges, de curage des plages de dépôt ou encore de gestion des embâcles.

Cependant, pour les cours d'eau non domaniaux, cette responsabilité revient au propriétaire riverain (art L215-14 du Code de l'Environnement). Ils doivent ainsi enlever régulièrement les embâcles et débris qui empêchent le bon écoulement des eaux et entretenir les berges du cours d'eau, dans le respect des milieux aquatiques.



LES BONS RÉFLEXES

face aux risques d'inondations et de crues torrentielles!



Limitez au maximum vos déplacements. Ne vous engagez pas sur une route inondée.



Coupez l'électricité et le gaz, pour éviter l'électrocution ou l'explosion.



Fermez les portes, fenêtres et soupiraux, pour éviter l'entrée de l'eau et limiter les dégâts.



Montez à pied dans les étages, pour attendre les secours et éviter de rester bloqué dans les ascenseurs. Tenez-vous prêt à évacuer sur ordre des autorités.





Avalanche de plaque au-dessus de Plan Dessert, 27/12/2013

Le risque d'avalanche sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe (hors domaine skiable, où il est géré par le Plan d'Intervention de Déclenchement des Avalanches (PIDA) de la station) est principalement présent en amont de Plan Dessert et en aval du Chard du Beurre. Les avalanches provenant de ces secteurs ne menacent que peu d'enjeux : la Route Départementale 218 B ainsi que d'autres routes fermées en hiver.

Certains de ces secteurs ont été recensés parmi les "Sites Sensibles aux Avalanches" (SSA) par l'INRAE, organisme spécialisé dans la connaissance des risques en montagne.

DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE

Il existe deux principaux types d'avalanches :

- Les **aérosols** se déclenchent en neige froide et sèche (poudreuse) et dévalent les pentes à forte vitesse.
- Les **coulantes** se déclenchent en neige humide et dense, ce qui limite leur vitesse de déplacement mais amplifie leur pouvoir destructeur.

Les avalanches observées à Notre-Dame de Bellecombe sont assez éloignées des zones habitées et peuvent être des deux types ci-dessus.

OUTILS D'ANTICIPATION

Des outils d'anticipation des avalanches sont à disposition de tout citoyen, le plus utilisé étant le Bulletin d'Estimation du Risque d'Avalanches (BERA).

Proposé par Météo France, il permet l'accès à des prévisions du risque avalanche à l'échelle d'un massif (le Beaufortain pour Notre-Dame de Bellecombe) et aux conditions météorologiques (chutes de neige, vent, direction du vent, isotherme 0°C, etc.) des jours passés et du lendemain.

Vous retrouverez ces données ici :





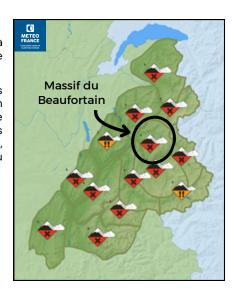




Graduation du risque :







SUIVI DES AVALANCHES

Depuis le début du XXème siècle, ces couloirs avalancheux sont surveillés par les agents de l'Office National des Forêts (ONF) qui notent chaque évènement dans le cadre de l'Enquête Permanente sur les Avalanches (EPA).

Parmi tous les évènements recensés, rares sont ceux ayant atteint des enjeux (routes, bâtis, etc.)!

ÉVÈNEMENT MARQUANT

27 Décembre 2013

En décembre 2013, suite à une chute de neige d'environ 40 cm, une avalanche s'est déclenchée au niveau du Mont Vorès alors qu'un pisteur déposait une charge d'explosif dans le cadre du PIDA de la station.



LES BONS RÉFLEXES

face aux risques d'avalanches!



Fermez les portes, fenêtres et volets pour éviter l'entrée de la neige et limiter les dégâts. Rester à l'intérieur si possible au sous-sol.



Coupez l'électricité et le gaz pour éviter l'électrocution ou l'explosion.



Soyez prêt à évacuer sur ordre des autorités. Préparez des vêtements chauds et vos papiers personnels!





MOUVEMENT DE TERRAIN



Eboulement dans les Gorges de l'Arly, 01/10/2024

Les mouvements de terrain regroupent différents phénomènes naturels. À Notre-Dame de Bellecombe, les glissements de terrain sont les plus courants. La commune peut aussi, dans certaines zones, être confrontée au risque de chutes de blocs.



DÉFINITIONS



GLISSEMENTS DE TERRAIN

Ils se caractérisent par un déplacement lent d'une masse de matériaux sur des épaisseurs variables (quelques centimètres, jusqu'à des dizaines de mètres). Ils se produisent généralement à la suite d'une saturation en eau des sols et dans les terrains à forte pente (talus de route, berges des ruisseaux, etc.).



CHUTES DE BLOCS

Elles caractérisent déplacement rapide d'une rocheuse, dont le volume peut varier de quelques mètres cubes (chutes de pierres ou de blocs) à plusieurs millions de mètres cubes (avalanche rocheuse ou effondrement de falaise).

Selon les scientifiques, le réchauffement climatique modifie les régimes de précipitations notamment en montagne, ce qui accroît la fréquence et l'intensité des mouvements de terrain. Cette évolution expose davantage les populations et les enjeux locaux à ce type de risques.



LES SECTEURS CONCERNÉS

GLISSEMENTS DE TERRAIN

Une importante partie des versants habités du territoire communal est exposée aux risques de glissements de terrain, notamment à proximité de cours d'eau et/ou dans des pentes raides.

CHUTES DE BLOCS

Le risque de chutes de blocs reste très localisé, notamment à proximité d'escarpements rocheux. Ce risque ne menace pas directement d'enjeux.

LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES DANS L'AMÉNAGEMENT

Tout comme pour les risques d'avalanches et de crues torrentielles, les glissements de terrain sont pris en compte dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.





ÉVÈNEMENT MARQUANT

12 Décembre 2023

En décembre 2023, suite aux importants cumuls de précipitations des mois précédents ayant imbibés les sols en eau et suite à des travaux de déblaiement, un glissement de terrain a eu lieu en amont d'une habitation au Tovet.



LES BONS RÉFLEXES

face aux risques de mouvements de terrain!



Éloignez-vous de la zone dangereuse ou instable en fuyant latéralement. Regagnez un lieu sécurisé.



Évacuez les locaux touchés. Informez la mairie de la situation.







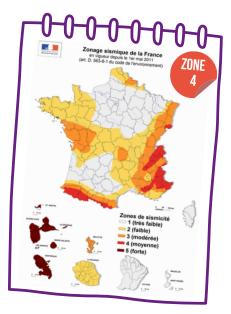


Installation d'un sismomètre par les chercheurs du laboratoire ISTerre à l'Abbaye de Tamié en juillet 2023

Si le mécanisme du séisme est aujourd'hui mieux connu, tant du point de vue de son origine que de sa propagation, il reste encore un phénomène imprévisible.

Outre les effets qu'il peut avoir sur les constructions, un tremblement de terre peut engendrer d'autres effets locaux tels que les mouvements de terrain (chute de blocs. glissement de terrain). les avalanches ou phénomènes de les liquéfaction des sols qui peuvent faire basculer des bâtiments.





Le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010 qui définit le zonage sismique du territoire français en 5 zones de sismicité allant de très faible (zone 1) à forte (zone 5), classe la commune de Notre-Dame de Bellecombe en zone de sismicité moyenne (4/5).



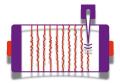
MESURES DE PRÉVENTION

Les règles de construction parasismique ont pour objectif de protéger la population de la destruction des bâtiments en cas de tremblement de terre.

Toutes les nouvelles constructions doivent respecter ces règles qui concernent l'habitat individuel et collectif, les ERP (Établissements Recevant du Public) et les IGH (Immeubles de Grande Hauteur.

Quelques principes doivent être appliqués pour que le dispositif soit efficace :

- Le choix de l'emplacement : éviter les zones où le risque peut être amplifié.
- L'architecture du bâtiment : continuité des structures et résistance.
- La liaison des fondations : des études de sol en zone à risques sont à promouvoir.



SURVEILLANCE DES SÉISMES

Des réseaux de mesure des séismes centralisent et archivent les données sismologiques du territoire métropolitain et des zones frontalières, afin de mieux connaître l'activité des failles qui affectent la croûte terrestre.







« Le réseau SISMalp créé en 1987, compte aujourd'hui 44 stations. Ce réseau participe à l'observation de l'activité sismique dans les Alpes et met à disposition ses données presque en temps réel sur son site internet. Le RéNaSS « Réseau National de Surveillance Sismique » regroupe plus d'une centaine de stations réparties sur le territoire métropolitain en 7 réseaux régionaux. Ces réseaux ont entre autres pour but de détecter, localiser et évaluer la magnitude d'un séisme.

Le Centre Sismologique Euro-Méditerranéen renseigne en temps réel les séismes. Une application smartphone est disponible pour vous informer et recueillir vos témoignages de ressenti suite à un séisme. Si vous ressentez un séisme, témoignez pour faire avancer la science!

sismalp.osug.fr



renass.unistra.fr



m.emsc.eu



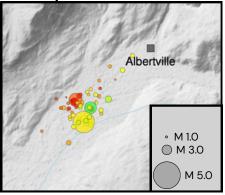


ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

12 mars 2022

Une crise sismique débute dans le secteur de Gillysur-lsère, 32 séismes ont été détectés entre le 12 mars à 15h24 et le 13 mars à 16h50. Parmi ceux-ci, un séisme de magnitude 4.2 survenu à 18h03. D'après les témoignages recueillis, il a été ressenti par la population dans un rayon de plus de 160 km. Ces secousses ont conduit à la chute de la croix d'une église et à l'évacuation de 3 familles dans un immeuble d'Albertville.

SISMalp



Profondeur de l'hypocentre du séisme (en km)





Église de Frontenex avant le séisme du 12 mars 2022



Façade de l'église après la chute de la croix

POUR PLUS D'INFORMATION

- Sismicité de la France : sisfrance net
- Association Française du Génie Parasismique : afps-seisme.org
- Laboratoire ISTerre de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble : isterre.fr







Séisme du Teil - Habitation endommagée à la Rouvière, 11 novembre 2019

11 novembre 2019

Un séisme de magnitude 5.2 – 5.4 s'est produit sur la commune du Teil en Ardèche. Ce tremblement de terre a nécessité l'évacuation de centaines de personnes. De nombreux bâtiments ont été endommagés, dont certains devenus inhabitables.

15 juillet 1996

Dans le secteur d'Annecy, un séisme d'une magnitude de 5.2 a engendré quelques dégâts (chutes de cheminées, fissures dans les murs). De nombreuses répliques furent ressenties pendant les jours suivants, dont une de magnitude 4.3 une semaine plus tard.



Cheminée tombée sur le toit d'une voiture suite au séisme d'Annecy le 15 juillet 1996

LES BONS RÉFLEXES

face aux risques sismiques!

Pendant la secousse



Si vous êtes à l'intérieur : Abritez-vous sous un meuble solide, un encadrement de porte et éloignez-vous des fenêtres et des meubles lourds pour éviter les chutes d'objets.



Si vous êtes à l'extérieur : Éloignez-vous des bâtiments et des câbles électriques pour éviter d'être enseveli ou électrocuté.

Après la secousse



Coupez l'électricité et le gaz pour éviter l'électrocution ou l'explosion.



Évacuez les locaux touchés Informez la mairie de la situation.



ÉVÈNEMENT MÉTÉO



Orage sur le Beaufortain, au-dessus d'Arêches, août 2018



Vents violents, orages et pluies intenses sont autant de phénomènes météorologiques qui peuvent concerner Notre-Dame de Bellecombe et parfois provoquer des dégâts.

Afin de prévenir tout accident lié à ce type de manifestations climatiques, Météo France édite deux fois par jour (à 6h et 16h) une carte de Vigilance, permettant de savoir si, dans les 24 heures, un phénomène météorologique dangereux va toucher le département.

Dès le niveau ORANGE, les pouvoirs publics s'organisent pour réagir : envisager la mise à l'abri des éventuels campeurs installés sur la commune, faire annuler les manifestations en plein air, anticiper d'autres phénomènes naturels, etc.



Vigilance rouge

Une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

Vigilance orange

Soyez très vigilant. Des phénomènes dangereux sont prévus. Tenezvous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Vigilance jaune

Soyez attentif. Si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues, des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement et localement dangereux (exemples : mistral, orage d'été, montée des eaux) sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Vigilance verte

Pas de vigilance particulière.





ÉLAGAGE DES ARBRES

Les fortes chutes de neige, tempêtes et orages cassent parfois des branchages ou couchent des arbres qui en tombant peuvent engendrer des dégâts notamment sur les habitations, les véhicules et les personnes.

Afin de prévenir le risque de chute d'arbres dans votre propriété, il est conseillé de faire procéder à l'élagage des arbres proches de votre habitation ou trop près des réseaux aériens, voire à leur abattage dans le cas d'arbres vieux ou malades.

Ces mesures participent également à la gestion du risque feux de forêt.



ÉVÈNEMENT MARQUANT

1 Juillet 2019

Une violente tempête a frappé le département de la Savoie, placé alors en vigilance orange orage par Météo-France, provoquant de nombreux dégâts en Combe de Savoie notamment.

À Ugine, les toits de plusieurs bâtiments ont été endommagés voire même arrachés.



Toiture emportée à Ugine suite à la tempête du 1er juillet 2019

LES BONS RÉFLEXES

face aux risques météorologiques



Renseignez-vous.
Consultez les cartes de vigilance
éditées par Météo France.
Soyez vigilants.
Suivez les conseils donnés par
Météo France.



Rentrez chez vous, fermez les ouvertures Éviter les déplacements. Prenez les mesures de sauvegarde de vos biens : attention aux chutes d'arbres





Feu de broussailles à Ugine/Marlens en novembre 2015

On parle de feu de forêt lorsque l'incendie couvre une surface continue d'au moins 0,5 hectare et qu'une partie au moins des strates arbustives et/ou arborées (parties hautes) est détruite. Même si cet aléa n'est pas le plus prégnant dans notre département, l'allongement et la multiplication des périodes de sécheresse font émerger ce risque.

En été, les sécheresses, la faible teneur en eau des végétaux mais aussi la fréquentation plus importante des forêts augmentent le risque. Celui-ci est cependant présent tout au long de l'année.



Les feux de forêt peuvent être d'origine naturelle (impact de foudre, sécheresse, chaleurs importantes, etc.) mais également humaine (de manière volontaire ou accidentelle, barbecue, cigarette mal éteinte, travaux générant des étincelles ou encore le stockage de combustible, etc.). D'autres facteurs conditionnent également ces feux comme l'état de la végétation, le relief ou encore les conditions météo (vent, etc.). Dans la majorité des cas, les feux sont la conséquence d'une imprudence et 80% des incendies prennent naissance à moins de 50 m d'habitations



ÉVÈNEMENT MARQUANT

Novembre 2015

Un feu de broussailles s'était déclenché sur les hauteurs d'Ugine et était inaccessible aux engins des pompiers.

Au total, près de 75 ha de forêt ont brûlés sur une durée de trois jours.

CHEZ MOI, JE **DÉBROUSSAILLE:**

Le débroussaillement par les propriétaires de bâtiments situés dans un territoire exposé aux risques incendie ou situés à moins de 200 m d'une forêt est une OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE.



ÉCOBUAGE ET BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS:

Brûler ses déchets verts (tonte, feuilles, taille de haies, etc.) est une pratique interdite. En plus de présenter un risque de départ de feu, elle contribue à la pollution atmosphérique (50 kg de déchets verts brûlés dégagent autant de particules que 6000 km en voiture diesel). La pratique de l'écobuage (brûlage d'une partie de la végétation pour fertiliser le sol avec la cendre) est encadrée par arrêté préfectoral en Savoie.

POUR PLUS D'INFORMATION





Feux de forêt et de végétation : Ayons les bons réflexes!



LES BONS RÉFLEXES

face aux risques de feux de forêt!



ALERTEZ LES SERVICES DE SECOURS SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN DÉPART DE FEU.



Respectez les interdictions d'accès piétons



Respectez les interdictions d'allumer un feu (cigarette, barbecue en forêt, travaux susceptibles de générer des étincelles les jours de risques incendie).

Débroussaillez régulièrement aux abords de votre maison.

Ne stockez pas de combustible près de votre maison (bois, gaz, fiouls).

Pendant

Á l'extérieur :



- · Fuyez dos au feu et cherchez un abri (rocher, mur, maison en dur).
- Respirez à travers un linge humide.
- Suivez les ordres des services de secours.
- Ne sortez pas de votre véhicule si vous êtes surpris par les flammes.









Á l'intérieur : une maison bien protégée est votre meilleur abri.

- Coupez le gaz et éloignez les boutilles situées à l'extérieur.
- Fermez et arrosez les volets, portes et fenêtres et occultez les aérations avec un linge
- Habillez-vous de vêtements en coton, pas de vêtements en matières synthétiques.
- Laissez votre portail ouvert pour permettre aux secours d'accéder à votre habitation.
- Évacuez sur ordre des autorités.





ACCIDENT NUCLÉAIRE



Centrale Nucléaire du Bugey

Le risque nucléaire constitue pas un risque direct dans le département de la Savoie. aucune installation n'y étant implantée. Toutefois, proximité de certains établissements situés dans les départements de l'Ain. de la Drôme et de l'Isère nous amène à évoquer le risque radiologique peut affecter de vastes territoires en cas d'accident maieur d'une installation nucléaire.





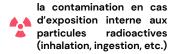
De plus, il est à noter qu'un incident radiologique peut également avoir lieu, en dehors de l'enceinte d'une centrale nucléaire comme :

- lors d'un transport de matières radioactives issues du domaine industriel ou médical par exemple.
- dans les laboratoires de recherches nucléaires ou les manipulant (produisant, installations retraitant) des combustibles nucléaires.
- en cas d'acte de malveillance.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX RISQUES ?

En cas de d'ACCIDENT NUCLÉAIRE on distingue deux risques principaux :





LES MESURES DE PRÉVENTION

La sûreté des installations nucléaires repose sur de nombreuses mesures techniques et fonctionnelles prises par les exploitants et imposées par la réglementation.

La prévention passe par la réduction des risques à la source (surveillance permanente, amélioration continue de la sécurité) complétée par des plans de secours internes et externes aux sites.

Néanmoins, en cas de catastrophe majeure impliquant une installation nucléaire, le risque de contamination peut concerner l'ensemble du territoire français.

Les autorités pourraient alors être amenées à prendre des mesures sanitaires appropriées, notamment par le déclenchement du plan départemental de distribution des pastilles d'iode.

Les organismes de santé s'accordent à reconnaître qu'en cas de rejet accidentel d'iode radioactif, l'absorption préventive ou aussi précoce que possible de comprimés d'iode stable, sature la glande thyroïde et prévient ainsi les risques de cancer, notamment chez les enfants.

Les personnes les plus sensibles (enfants, adolescents, jeunes adultes de moins de 25 ans et femmes enceintes) se verront donc distribuer prioritairement une pastille d'iode en cas d'événement majeur.





Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde de Notre-Dame de Bellecombe, ce plan de distribution a également été décliné pour préciser les modalités et lieux d'attribution pour la population et les établissements scolaires.

LES BONS RÉFLEXES

face aux accidents nucléaires!





Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations pour empêcher les produits radioactifs d'entrer dans votre abri.





TRANSPORT DE MATIÈRES **DANGEREUSES (TMD)**



Une matière dangereuse est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, peut présenter un danger grave pour l'homme ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, nocive, corrosive ou radioactive.







PRÉVENTION & RÉGI EMENTATION

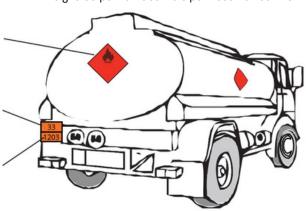
Les règlements concernant les modes de Transport de Matières Dangereuses (TMD) par voie routière prévoient des dispositions techniques pour les véhicules, des modalités de contrôle et la formation du personnel.

Sur certains axes routiers, la circulation de matières dangereuses peut même être totalement interdite et signalée par l'un des trois panneaux ci-contre.

PLAQUE-ÉTIQUETTE

CODE DANGER 33 = liquide très inflammable

CODE MATIÈRE 1203 = essencesans plomb





ÉVÈNEMENT MARQUANT

20 janvier 2023

Un évènement pouvant se produire à Notre-Dame de Bellecombe s'est produit en janvier 2023 en Haute-Savoie, à Fillinges. Un camion-citerne transportant du gaz a explosé sur la commune, faisant deux blessés graves et provocant de nombreux dégâts chez les riverains.



Explosion d'un camion citerne transportant du gaz, à Fillinges le 20 janvier 2023



Arbres couchés sur la route suite à l'explosion du camion citerne

Sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe, les matières dangereuses transitent exclusivement par camion et en majorité sur les routes départementales qui la traverse.

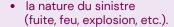
Ces matières dangereuses sont principalement le fioul ou le gaz à destination des particuliers.

Si vous êtes témoin d'un accident, mettez-vous en sécurité en vous éloignant du site et communiquez secours les éléments suivants :

TÉMOIN D'UN ACCIDENT









LES BONS RÉFLEXES

face aux risques de transports de matières dangereuses!



Enfermez-vous dans le bâtiment le plus proche pour éviter l'exposition directe aux produits dangereux.



Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations pour empêcher les produits dangereux d'entrer dans votre abri.





TOUS ACTEURS FACE AUX RISQUES MAJEURS



Pour aider les sinistrés en cas d'évènement majeur, devenez bénévole

Vous souhaitez apporter vos compétences et porter assistance aux sinistrés en cas de crise?

Devenez bénévole!

Pour en savoir plus et pour devenir acteur de l'entraide en cas d'évènement, scannez le QR code ou rendez-vous sur la page dédiée aux risques sur le site internet de la mairie et remplissez le questionnaire!





PrévEntraide est une plateforme développée par l'association prévention MAIF. C'est un service accessible à tous pour faciliter l'échange de services d'entraide gratuits en cas de catastrophe.

En cas d'évènement majeur qui impacterait la commune, vous pourrez trouver de l'aide ou en donner via cette plateforme.

> preventraide.fr

Professionnels ? Participez à la démarche de sauvegarde



Vous êtes artisan, vous avez une entreprise ou un commerce à Notre-Dame de Bellecombe ? La commune pourrait avoir besoin de votre savoir-faire ou de vos moyens matériels pour permettre un retour à la normale rapide à la suite d'une catastrophe.



Pour participer à la démarche de sauvegarde initiée par la commune, scannez le QR code ou rendez-vous sur la page dédiée aux risques sur le site de la mairie et remplissez le questionnaire!



Vous n'avez aucune possibilité de compléter ces formulaires en lignes ou de vous faire aider par un proche ? Rendez-vous en mairie aux horaires d'ouverture!



LES BONS RÉFLEXES **EN CAS DE RISQUE**



Suivez les consignes transmises par les autorités



Écoutez la radio Ici Pays de Savoie



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas



Prenez-soins des personnes vulnérables dans votre entourage



torrentielle



Avalanche



Mouvement de terrain



Séisme



Évènement météo



Feu de forêt



Accident nucléaire



Transport de Matières Dangereuses

















































LES NUMÉROS À CONNAÎTRE POUR SIGNALER UN RISOUE

Sapeurs-**Pompiers**

Urgence Médicale Gendarmerie **Nationale**

04 79 31 61 91 Maire: 06 88 38 57 94

18 ou 112 15 ou 114 17

Adjoint: 06 75 24 11 26

Mairie de Notre-Dame de Bellecombe



POUR EN SAVOIR PLUS 🥊









Le portail du ministère dédié à la prévention des risques majeurs georisques.gouv.fr





Les bons réflexes en vidéo, idéal pour les enfants!

gouvernement.fr/risques/tutos-risques



Mairie de Notre-Dame de Bellecombe

285 Rue de Savoie 73590 Notre-Dame de Bellecombe

Tél: 04 79 31 61 91

 $\textbf{Courriel:} \underline{accueil mairie} \underline{@notredamedebellecombe.fr}$

Site internet: notredamedebellecombe.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h00 -12h00 / 13h30 - 17h30 Mercredi : 8h00 - 12h00 Vendredi : 8h00-12h00 /

13h30 - 16h30

